



---



**CONTRAT DE VILLE  
DE CAP EXCELLENCE  
2015 • 2020**

---

**Eric JALTON**

Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence  
et Député-Maire de la ville des Abymes

**Jacques BANGOU**

1<sup>er</sup> vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence  
Maire de la ville de Pointe-à-Pitre

**&**

**Jacques BILLANT**

Préfet de la Région Guadeloupe

**VOUS CONVIENT AUX**

**RÉUNIONS PUBLIQUES DE LANCEMENT DE LA  
CONSTITUTION DES CONSEILS CITOYENS**

DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

**DU 16 AU 25 JANVIER 2017**

*Ensemble, avec les habitants, nous agissons pour les quartiers.*

# CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES

| QUARTIERS  | SOUS-SECTEURS   | COMMUNES                     | DATE            | HORAIRE & LIEU                       |
|--|---|------------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| <b>Grand Camp</b>                                | Grand Camp  | Les Abymes                   | 16 janvier 2017 | 17h30<br>Ecole Grand - Parc          |
| <b>Assainissement</b>                            | Assainissement<br>Pointe-à-Pitre<br>et Abymes                           | Pointe-à-Pitre<br>Les Abymes | 17 janvier 2017 | 17h30<br>Centre Culturel<br>Sonis    |
| <b>Vieux-Bourg</b>                               | Vieux-Bourg   | Les Abymes                   | 17 janvier 2017 | 17h30<br>Centre Culturel<br>Sonis    |
| <b>Sortie Sud-Est</b>                            | Cour Zamia<br>Darboussier<br>Carénage                                   | Pointe-à-Pitre<br>Les Abymes | 18 janvier 2017 | 17h30<br>Ecole Raphael<br>CIPOLIN    |
| <b>Lauricisque<br/>Bergevin<br/>Henri 4</b>      | Lauricisque<br>Bergevin<br>Henri 4<br>Chanzy                            | Pointe-à-Pitre               | 20 janvier 2017 | 17h30<br>Salle G. TARER              |
| <b>Le Grand Raizet</b>                           | Raizet<br>Capou-Ferrand   | Les Abymes                   | 23 janvier 2017 | 17h30<br>Ecole Guy CORNELY           |
| <b>Mortenol<br/>Les Lauriers<br/>Chemin Neuf</b> | Fond-Laugier<br>Mortenol<br>Georges Roux<br>Les Lauriers<br>Chemin neuf | Pointe-à-Pitre               | 24 janvier 2017 | 17h30<br>Ecole Fernande<br>BONCHAMPS |
| <b>Lacroix<br/>Boissard<br/>Chauvel</b>          | Lacroix<br>Boissard<br>Chauvel<br>Sonis<br>Morne Flory                  | Les Abymes                   | 25 janvier 2017 | 17h30<br>Centre Culturel<br>Sonis    |

**VENEZ NOMBREUX PARTICIPER À CES RÉUNIONS PUBLIQUES  
OÙ VOUS SERONT PRÉSENTÉS :**

**“La géographie de votre quartier et  
ses enjeux de développement social et urbain”**

**“Les modalités et la procédure de constitution  
des conseils citoyens”**

**LORS DE CES ÉCHANGES, LES CITOYENS ET ACTEURS LOCAUX INTÉRESSÉS  
POURRONT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE COMME MEMBRE DU  
CONSEIL CITOYEN DE SON QUARTIER.**

# LE CONTRAT DE VILLE & LES CONSEILS CITOYENS



## Qu'est-ce que le Contrat de Ville ?

**La Politique de la Ville** est une politique de cohésion urbaine et sociale. Elle a pour objectifs de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. **Le Contrat de Ville** succède au CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et constitue le nouveau cadre d'action global en direction des quartiers prioritaires.

## Qu'est-ce que le Conseil Citoyen ?

La mise en place d'un conseil citoyen est obligatoire dans tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville (article 7 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine – du 21 février 2014) pour contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Ils sont composés d'habitants, d'associations et d'acteurs locaux. Des représentants de ces conseils doivent participer à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain.

## A quoi ça sert ?

La première mission des conseils citoyens est de **permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre** des habitants des quartiers.

Les conseils citoyens sont des lieux d'expression qui favoriseront les pratiques émergentes et qui s'appuieront sur des expérimentations en cours.

**La participation des conseils citoyens au contrat de ville doit être conçue de manière transversale.** Elle concernera ainsi tous les volets du contrat et tous les dispositifs pouvant y être liés : les projets de renouvellement urbain, les programmes de réussite éducative, les ateliers santé ville, les zones de sécurité prioritaires, etc.

## Contact

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE  
DES TERRITOIRES & DES SOLIDARITÉS**

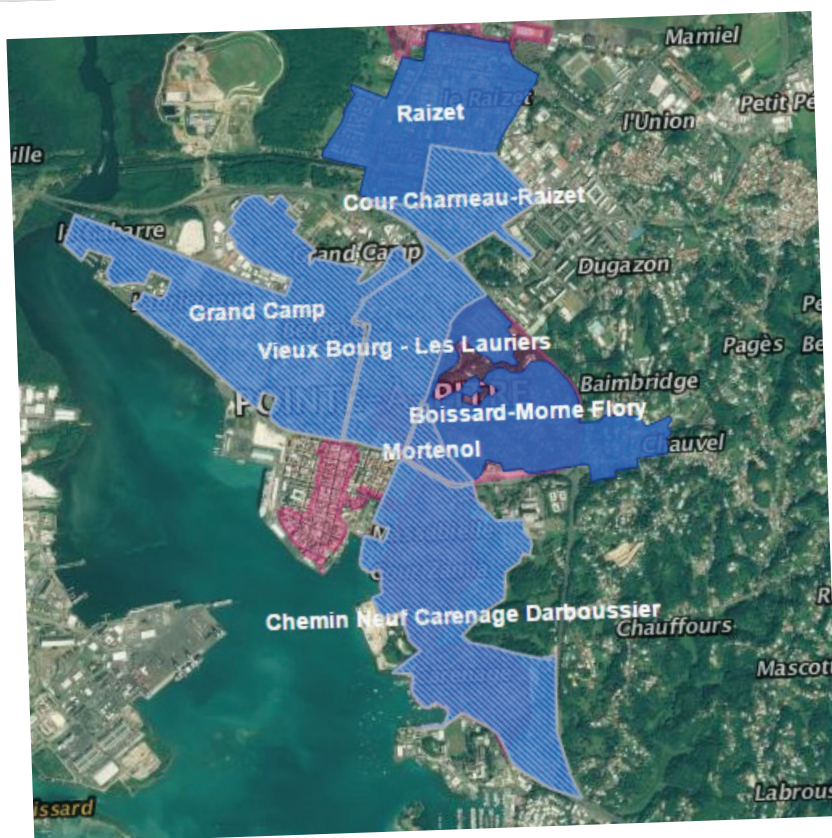
**Michel RENÉ**

*Directeur du Développement Social  
& de la Politique de la Ville*

**TÉL. : 05 90 38 01 70**

**COURRIEL : michel.rene@capexcellence.net**

# CARTOGRAPHIE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE



## LES PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE

ABYMES



vers l'Excellence



Ville de Pointe-à-Pitre



Agence de Santé  
Guadeloupe  
Saint-Martin  
Saint-Barthélemy



REGION  
GUADELOUPE



GUADELOUPE



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



académie  
Guadeloupe



CCI ÎLES DE GUADELOUPE  
Faire avancer toutes les idées d'entreprise



Caisse  
des Dépôts



Sij  
Centre de Jeunesse



MISSION  
LOCALE  
Le Centre des Jeunes



SEMAG  
SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT  
MUNICIPAL DE LA RÉGION DE GUADELOUPE



pôle emploi



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ET DES LIBERTÉS



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat



SOCIÉTÉ POINTOISE D'IM  
DE LA GUADELOUPE



SIKO  
Action  
Logement



epf  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONDATEUR DE GUADELOUPE



semsamar

SUIVEZ-NOUS SUR [WWW.CAPEXCELLENCE.NET](http://WWW.CAPEXCELLENCE.NET) OU SUR NOTRE PAGE